

lundi 24 août 2026

**Notes de frais du « conseiller spécial » Laurent Wauquiez :
Les élu·es écologistes contraints de saisir à nouveau la justice**

Le 15 août dernier, nous avons saisi le tribunal administratif face au refus de la Région de communiquer les notes de frais du « conseiller spécial » Laurent Wauquiez à partir du 4 septembre 2024, date de démarrage de ce mandat très « spécial ». Alors que la communication de ces documents est un droit pour les citoyen·nes et une exigence démocratique, il ne devrait pas être nécessaire d'aller aussi loin pour les obtenir.

En effet, en mai dernier, nous avons été contraints de saisir la Commission d'accès aux documents administratifs (Cada) face au silence de la Région de nous communiquer les dépenses de Laurent Wauquiez depuis le début de son mandat de conseiller spécial. **La Cada a notifié le 7 août 2026 à la Région son obligation de communiquer les documents que nous lui demandions depuis mars 2026** (cf. avis cada¹).

À l'instar d'Anticor et de Médiacités, qui ont réclamé devant la justice les notes de frais de Laurent Wauquiez pour son mandat de président de Région de 2021 à 2024, **nous saisissons donc à présent le tribunal administratif de Lyon pour que la lumière soit faite sur les dépenses du « conseiller spécial ».**

Pour Maxime Meyer, coprésident du groupe : *« Une telle opacité quant à l'utilisation de l'argent public n'est pas acceptable. Une fois de plus, nous sommes contraints d'agir en droit ».*

Cette nouvelle saisine s'inscrit en cohérence avec nos démarches visant à dénoncer l'instrumentalisation de la démocratie par Laurent Wauquiez à des fins personnelles, qui se manifeste par la violation de la loi du non cumul des mandats, ainsi que par les soupçons de détournement de fonds publics qu'elle induit.

Pour Myriam Laïdouni, élue régionale de l'Isère, en charge du dossier : *« Notre maison brûle, l'argent public doit servir à éteindre l'incendie et non à arroser les intérêts personnels de Monsieur Wauquiez ou de quiconque. »*

¹  Avis de la CADA du 7 août 2026